



CHARTRE DU BENEVOLE (*)

Extrait du règlement intérieur :

Les bénévoles doivent être âgés de plus de 18 ans. Ils doivent remplir une fiche précisant leur disponibilité. Les bénévoles n'ont pas l'obligation d'adhérer à l'association mais y sont cordialement invités.

Ils ne doivent pas avoir de fonction similaire dans une autre association, site ou organisme, ayant les mêmes buts.

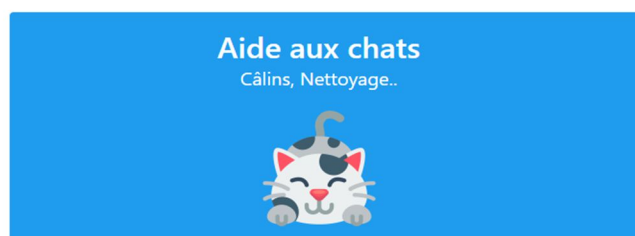
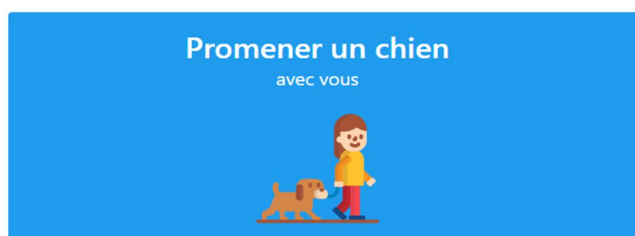
Ils doivent fournir :

- Une copie CNI ou passeport.
- Une photographie d'identité.

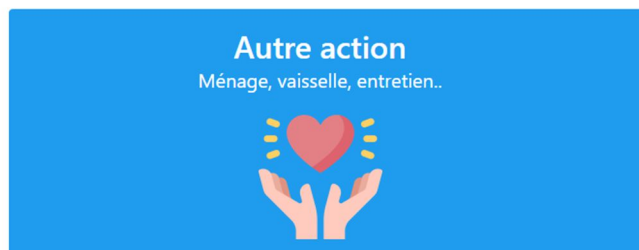
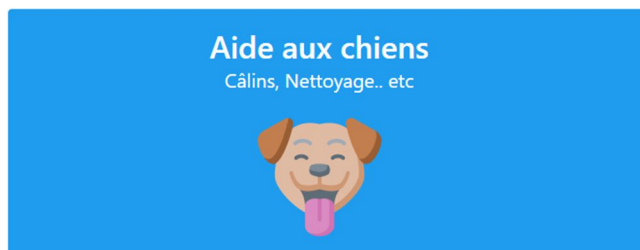
Ils s'engagent :

- Être à jour de leur vaccination ou être conscient du risque engendré par sa non vaccination.
- Être à jour concernant sa responsabilité civile.

Les différentes tâches qui vous sont confiées sont :



Nettoyage des chatteries à partir de 9h tous les jours (Samedi et dimanche compris). Séance câlins.



Nettoyage des boxes à partir de 9h tous les jours (Samedi et dimanche compris). Séances câlins

Vaisselle (Gamelles...), rangement du linge
Ménage, lessive, entretien du bâtiment.....



Se présenter aux responsables des bénévoles de l'ASDA pour tout complément d'informations.

Pour rappel il n'y a pas de contraintes concernant vos heures de présences. Vous venez selon vos disponibilités en respectant les heures d'ouvertures du refuge sauf dérogation de la direction.

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Puis après avoir rempli le dossier, un entretien préalable est nécessaire pour :

- Connaitre vos motivations.
- Les tâches que vous souhaitez accomplir.
- Vous faire une présentation du refuge
- Pour une formation et plus particulièrement pour la sortie des chiens des boxes mais également pour les tâches sanitaires dans les chatteries
- Vous informez en termes de sécurité des risques.
 - Notamment pour les chiens



- Dans les chatteries, attention aux caractères des chats !



○

Après validation de votre dossier et de l'entretien préalable effectué :

- Concernant les balades chiens, il est impératif de signaler aux personnels (boiterie, vomissement, tiques, problème de santé....).
- S'adresser au personnel pour vous fournir le matériel nécessaire aux différentes tâches.
- Eviter les initiatives personnelles sans l'accord d'un responsable.
- L'accès aux fourrières n'est pas autorisé sans autorisation de la direction car c'est une zone de quarantaine et nécessite des consignes particulières de protection.
- Vous êtes soumis à une obligation de discrétion et de confidentialité.
- Les commentaires sur les réseaux sociaux sont proscrits ainsi que la diffusion de photos.

Il est impératif de passer par l'accueil et de s'inscrire sur l'outil mis à votre disposition. Concernant les balades chiens, vous devez demander conseils auprès du personnel lors de la consultation de la liste pour sortir un chien qui correspond à vos capacités physiques.

Les consignes du refuge doivent être respectées **sous peine d'exclusion**



Je soussigné(e), (nom, prénom) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

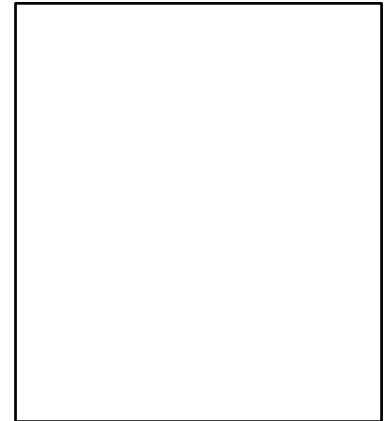
Date de naissance : / /

Tél fixe : / / / /

Tél portable : / / / /

E-mail :

Profession :



Nom et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

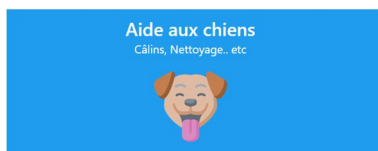
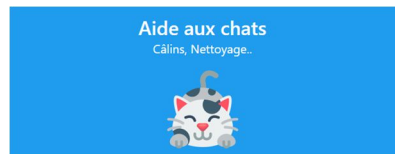
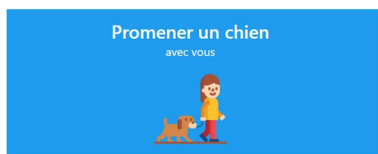
Prénom :

Tél fixe : / / / / Tél portable : / / / /

Etes-vous adhérent ASDA : OUI NON

Être adhérent c'est participer a la vie du refuge et l'assemblée de notre association pour une cotisation de 30€ annuel.

Quelles taches aimeriez-vous exercer ? :



ETRE FAMILLE D'ACCUEIL, C'EST QUOI ?

Accueillir des vieux chats ou chiens pour finir leur vie en dehors du refuge.

Donner des soins et des traitements a des animaux malades.

Permettre à des chatons de grandir en famille.

Fait à _____, le _____

Signature



Association de Sauvegarde et de Défense des Animaux
A.S.D.A

4

Association de Sauvegarde et de Défense des Animaux
Chemin des Gardes 26200 MONTELIMAR
Tél : 04 75 51 26 51 / Mail : asda26@orange.fr

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

